

« Je commence une grève de la faim »

23 octobre 2012 / Pierre-Emmanuel Neurohr



Il a stoppé, quelques minutes, sans violence, des avions pour attirer l'attention sur le changement climatique. Il est en prison. Les juges l'y maintiennent. Il commence à jeûner.

Lettre adressée le 18 octobre 2012 à Madame Taubira, Garde des Sceaux.

Madame la Ministre,

Je suis un citoyen. Je ne suis accusé d'aucune violence. Je ne suis accusé d'aucun vol. Pour le dire de manière

un tant soit peu positive, je suis un citoyen pacifique et honnête.

J'écris ces mots depuis la cellule 104 de la prison de la Santé, à Paris, où je suis enfermé depuis un mois et demi. Dans des conditions que l'on peut, sans craindre d'exagérer, qualifier de « *mauvais traitements* » [1].

De quoi suis-je accusé ? D'une part, d'avoir découpé un grillage de jardin, seule description qui vaille pour la « *chose* » qui entoure l'aéroport Charles-de-Gaulle [2].
Passons, par respect pour l'intelligence des lecteurs.

D'autre part, de m'être positionné en face d'un avion afin de le bloquer.

Il se trouve qu'à part faire dans la pyromanie, il n'y rien de plus destructeur du climat de la terre que la machine appelée « *avion* ». Il se trouve que, bien évidemment, la destruction du climat de la planète aura pour conséquence un génocide, du fait des sécheresses extrêmes que la communauté scientifique prévoit pour dans à peine une quinzaine d'années, dans le monde entier [3].

Il se trouve que le système climatique étant ce qu'il est, pour empêcher ce crime, il faut agir maintenant.

Jusqu'à présent, aucun procès ne m'a envoyé en prison, les juges comprenant bien qu'ils avaient en face d'eux un citoyen pacifique et honnête ? Qu'à cela ne tienne. Une juge d'instruction a décidé de faire la justice à elle seule.

Une juge d'instruction me maintient en prison depuis un mois et demi, et elle vient de me refuser une nouvelle demande de mise en liberté déposée par mon avocat [4].

Une juge d'instruction qui sachant que je ne suis accusé d'aucune violence, a commencé à évoquer en face de moi et de mon avocat, éberlués, les attentats du 11 septembre 2001 et le terrorisme irlandais. Face à un tel manque de discernement, on hésite entre le rire et l'effroi.

Une juge d’instruction qui pense que les journalistes ayant assisté à ma dernière action non violente « *sont en réalité des complices* » car ils m’encourageraient à agir [5].

Une juge d’instruction qui a décidé de me faire subir une expertise psychiatrique...
Une telle juge d’instruction est visiblement incapable de juger sereinement.

C’est pourquoi, afin de me battre contre l’injustice que représente mon emprisonnement depuis un mois et demi, afin de recouvrer ma pleine liberté, je commence aujourd’hui une grève de la faim.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l’expression de mes sentiments distingués.

Pierre-Emmanuel
Neurohr

.....

Notes

1. Je suis emprisonné depuis un mois et demi, 23 h sur 24 à quatre dans 12 m² ; depuis un mois et demi, je n’ai pas pu voir ni mon amie ni quiconque, alors que je croise en « *promenade* » des trafiquants de drogue qui ont obtenu leur droit de visite au bout de quinze jours, etc.
2. Il semblerait que le PDG d’Aéroport de Paris soit plus intéressé par son lourd salaire que par la sécurité du site.
3. « *Droughts, a review* », Aiguo Dai, National Center for Atmospheric Research.
4. C’est un secret de polichinelle que la décision de la juge d’instruction détermine fondamentalement celle du juge de la liberté et des détentions.

5. Madame Herlaut, document 24.9.2012. N'étant pas à une contradiction près, elle écrit dans la phrase suivante que ce sont mes « *convictions* » qui me « *conduisent à enfreindre les injonctions* » de l'autorité judiciaire...

Source : [Parti de la résistance](#)

Lire aussi : [Plaidoyer pour Pierre-Emmanuel Neurohr](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Je-commence-une-greve-de-la-faim>